

Le 21 mai 2021

## COMMISSION PERMANENTE

### Des mesures de soutien et d'accompagnement votées

Pour sa dernière réunion de la mandature, la commission permanente du Conseil départemental des Landes a voté à l'unanimité ce vendredi 21 mai plusieurs mesures de soutien et d'accompagnement des filières et acteurs socio-économiques du territoire.

- La prise en charge, à hauteur de 1,5 M€, de l'activité partielle en complément du financement de l'État, au bénéfice des producteurs employant de la main d'œuvre et des entreprises impactés par l'influenza aviaire ;
- Dans le cadre du partenariat avec les intercommunalités, un soutien à l'immobilier d'entreprises de 929 500 € pour 11 projets situés à Sanguinet, Hossegor, Mornac (2), Sarbazan, Hastingues, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Hagetmau, Saubrigues, Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Geours-de-Maremne. Ces projets vont générer la création de 144 emplois dans les territoires concernés ;
- Dans le cadre du plan « Bien vieillir dans les landes », le soutien à deux projets d'habitat regroupé et inclusif à Brocas (5 logements) et Le Vignau (4 logements) ;
- Une aide de 733 283 € au 495 clubs et sections sportives gérant une école de sport. Cette aide a été maintenue au même niveau que la saison dernière pour les clubs qui ont connu une baisse de licenciés cette saison en raison de la crise sanitaire.

Par ailleurs, la commission permanente a donné un avis favorable sur le projet de classement en réserve naturelle nationale du site d'Arjuzanx.

En matière éducative, elle a également approuvé le Projet Global de Territoire du Pays d'Orthe et Arrigans co-signé avec la Communauté de communes, la Caf, l'État et les communes. Ce projet coordonne l'action des partenaires dans l'organisation des activités éducatives, périscolaires et extrascolaires des enfants et des jeunes du territoire.